

PAR COURRIEL

Québec, le 27 novembre 2023

[REDACTED]
[REDACTED]

Numéro de dossier : 2311020-308

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 13 novembre 2023 visant à obtenir une copie des informations ou des documents suivants :

- Le montant total de subventions versées durant les années 2020, 2021 et 2022 aux différents médias, incluant les détails listés ci-dessous :
 - Montant ;
 - Nom de l'entité;
 - Récipiendaires ;
 - Motifs ;
 - Type de médias (télévision, radio, podcasts (baladodiffusion)) ;
 - Date de versement.

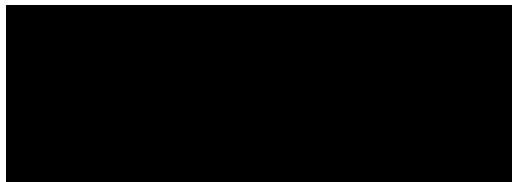
Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

...2

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.